

Enfance - jeunesse

En janvier 2017, Val en Vignes a créé une commission enfance-jeunesse pour travailler avec la communauté de communes sur le projet jeunesse.

Les jeunes sont une ressource démographique, une force pour la vie associative, culturelle, sportive, économique de notre commune. Val en Vignes souhaite se doter d'une politique jeunesse afin de répondre aux attentes des jeunes en matière d'engagement citoyen, d'animations, de loisirs, d'insertion sociale... Les élus souhaitent favoriser l'initiative et accompagner l'engagement des jeunes, leur permettre de trouver leur place dans notre commune. La mobilisation et le développement d'une stratégie avec/et pour les jeunes, nécessitent des ressources humaines, de l'animation, de la coordination. Nous y travaillons avec les partenaires locaux qui ont accepté de se mobiliser avec nous : CCT, Centre socioculturel...

Afin de mieux appréhender les enjeux liés à la jeunesse, un travail d'investigation et d'analyse a été réalisé. Ce travail de réflexion a été mené par les membres de la commission, la Présidente du Foyer des jeunes et les jeunes eux-mêmes.

A partir de septembre, la commission va déterminer des objectifs, élaborer un plan d'actions et le mettre en œuvre. Il sera suivi d'une évaluation des actions à partir de critères préalablement définis.

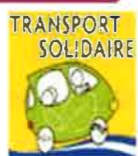
Mobilité – Déplacement solidaire

Un service « Déplacements solidaires » est mis en place sur des territoires proches de Val en Vignes depuis plusieurs années. La commune de Val en Vignes étudie la mise en place d'un service de transport basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes.

En février 2017, une commission constituée de plusieurs élus s'est chargée de recenser ce qui existe sur les territoires voisins, recueillir les informations concernant les différents types de fonctionnement, mesurer le degré de satisfaction des organisateurs, chauffeurs et personnes bénéficiant du service et recueil des comptes rendus d'assemblées générales. La proposition « Déplacements solidaires » constitue une formule souple, intéressante sur le plan économique et social et la demande sur les territoires testés est en progression très significative.

Préalable au démarrage :

- 1- Contact à prendre avec les professionnels du transport (taxis) afin de ne pas nuire à leur activité (contacts en cours).
- 2- Questionnaire / réponse à destination des résidents et des chauffeurs.



Pendant la période estivale,

horaires d'ouverture des permanences du secrétariat

Du 10 juillet au 25 août 2017 inclus

CERSAY : du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h.30

Fermeture exceptionnelle les lundis 24/07 et 14/08

Du 24 juillet au 25 août 2017 inclus

BOUILLE ST-PAUL : mercredi 14h. à 17 h.

MASSAIS : lundi 14 h. à 17 h.

ST-PIERRE A CHAMP : jeudi 14 h. à 17 h. (sauf 27/07)

Les horaires des permanences sont consultables sur le Site : valenvignes.com

PLAN CANICULE 2017

Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle période de forte chaleur, le dispositif national de gestion de la canicule mis en place depuis 2004, est réactivé cette année du 1^{er} juin au 31 août 2017.

Les personnes âgées de 65 ans et plus, celles de plus de 60 ans reconnues inapte au travail, les personnes handicapées ont la possibilité de s'inscrire sur un registre communal mis en place sur la commune de Val en Vignes.

Les formulaires d'inscription sont disponibles dans les mairies déléguées de Bouillé St-Paul, Cersay, Massais et St-Pierre à Champ aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat. L'inscription sur ce registre reste une démarche volontaire. Les personnes inscrites sur ce registre seront prioritairement contactées par la Mairie en cas de fortes chaleurs, afin d'évaluer leurs besoins.

Pour toutes questions : **Canicule info service** est accessible tous les jours, de 9h00 à 19h00 au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).



L'opération de montée en débit Internet par ADSL de Saint-Pierre à Champ

Les études ont été engagées en janvier 2017. Les premiers travaux débiteront fin août avec la construction d'un réseau sur 2,8 km sur les RD 61 et 360, entre les agglomérations de Cersay et Saint-Pierre à Champ et l'installation des armoires de montée en débit au niveau des toilettes publiques. À partir de mi-septembre, une fibre optique sera installée dans les fourreaux pour rétablir la liaison entre le nœud de raccordement des abonnés de Cersay et le sous-répartiteur de Saint-Pierre à Champ. La mise en service de ces équipements interviendra début 2018 à l'issue du raccordement et du paramétrage de toutes les installations.

Cette opération couvre l'ensemble du territoire de Saint-Pierre à Champ. Quel que soit le choix des fournisseurs d'accès Internet, les abonnés bénéficieront de la montée en débit Internet.

Lors des opérations de mise en service prévues début février 2018, des coupures de ligne de quelques heures seront nécessaires pour basculer vers les nouvelles installations.

Le coût de l'opération est estimé à 159 000 €. TTC, La maîtrise d'ouvrage de la montée en débit est portée par le Département. Les travaux sont cofinancés par le département, l'Etat, la Région et l'Europe, avec une participation des EPCL.



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Infos municipales

N° 1



Val en Vignes

COMMUNE NOUVELLE

Avec ce premier numéro d'Infos municipales, nous répondons à un des objectifs que nous nous étions fixés, à savoir informer les valenvignois. Certes le site internet (valenvignes.com) mis en ligne dès le 7 janvier permet à tout un chacun de prendre connaissance des décisions prises lors de chaque réunion du conseil municipal, mais nous souhaitons relater par cette forme de communication les travaux des commissions. Ce premier semestre a surtout été marqué dans sa première partie par la mise en place de la nouvelle commune avec bon nombre de démarches administratives et juridiques. En parallèle de cette première étape obligatoire, les commissions créées à la constitution de Val en Vignes se sont déjà réunies à plusieurs reprises dans leur domaine respectif : voirie, bâtiments, communication, vie associative, affaires scolaires et jeunesse. La constitution d'un groupe de travail sur la problématique de la mobilité est venue compléter les travaux des commissions, et un questionnaire sur ce sujet vous est destiné. Enfin rappelons que le bureau municipal (maires et adjoints délégués) constitue la commission chargée d'étudier les finances et la préparation de chaque conseil municipal.

Bonne lecture et bel été à vous. Jean Giret

PLU CC DU THOUARSAIS Projet d'aménagement et de développement durables

La Communauté de communes du Thouarsais a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble du territoire en 2015. Dans ce contexte, chaque commune est associée par des comités thématiques, des séminaires, ainsi que diverses réunions de collaboration.

Après la phase « diagnostic », le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement du territoire pour les 10 prochaines années. Chaque commune est appelée à se prononcer en Conseil et à en débattre pour co-construire les axes de développement et engager une démarche partenariale avant le débat en Conseil communautaire prévu le 4 juillet 2017.

Par la suite, le PADD sera décliné dans le règlement, le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Le PLU doit être approuvé fin 2019 – début 2020.

Le PADD du PLU, suit la trame du Projet de développement durable du SCoT, qui a été débattu en Conseil communautaire le 10 janvier et présenté en séminaire le 14 avril 2017.

L'INVENTAIRE TERRAIN DES ZONES HUMIDES A COMMENCÉ EN « MAI 2017 »

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU), la commune a réalisé l'inventaire des zones humides sur le territoire de Bouillé Saint-Paul et Massais. (Ce travail avait déjà été réalisé à Cersay et St-Pierre à Champ lors de l'élaboration du PLU). Cette mission est confiée aux services du cabinet "nca Environnement", missionné pour prospecter les parcelles de la commune et animer les différentes réunions de concertation.

Une démarche participative

Un groupe d'acteurs a été constitué, réunissant les élus, les agriculteurs, les chasseurs, les associations locales de pêche, les randonneurs et les associations de protection de la nature.

Deux réunions ont été organisées pour présenter la méthode et l'intérêt des zones humides.

De plus, des agriculteurs ont été amenés à suivre sur le terrain le prestataire dans le déroulement de sa mission.

Répondre à une double attente

La commune a voulu engager cet inventaire pour, d'une part, alimenter la connaissance du territoire. L'aspect « zones humides » va ainsi permettre de compléter le diagnostic territorial et d'autre part, respecter les préconisations de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Thouet, qui a défini les modalités d'inventaire. La prise en compte de ces espaces est importante, entr'autres, pour le bon fonctionnement du bassin versant et la qualité de l'eau.

Les grands chiffres

Le 5 juillet, le bilan de l'inventaire est présenté au groupe d'acteurs locaux qui en a vérifié le contenu. Ont été recensés, sur Bouillé St-Paul, 78 hectares de zones humides, ce qui représente 3.83 % du secteur communal, et sur Massais, 74 hectares de zones humides, soit 3.83 % du secteur communal.

Ces espaces sont, en majorité, constitués de prairies humides ou bois humides. Les plans d'eau et les mares ont également été recensés.



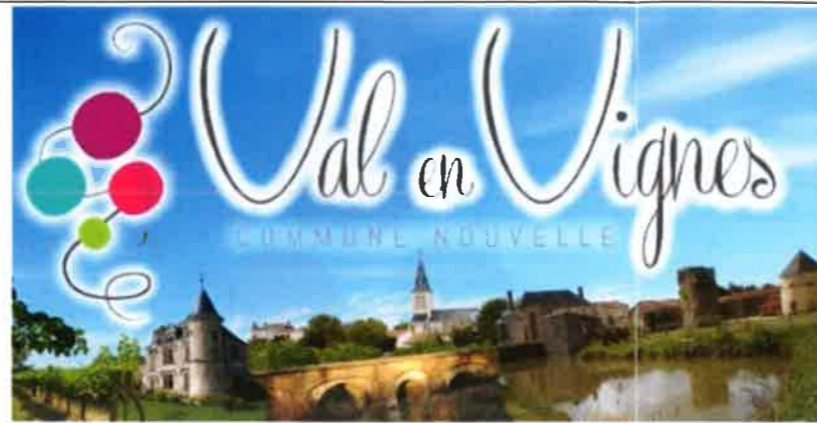
Voirie Espaces naturels/environnement



Les agents techniques ont conservé leur secteur et domaine d'intervention. Leur action est coordonnée par Luc Macquignon. Les activités et compétences sont mutualisées sur la commune. La mutualisation nécessaire à notre commune nouvelle est enclenchée :

- ✓ La commande globale négociée est mise en place pour la commande de fuel et gasoil (chauffage et véhicules).
- ✓ L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires au 01/01/2017 nous conduit à une gestion différente des espaces verts et fleuris. Nous avons fait l'acquisition d'un désherbeur thermique à eau chaude avec une aide substantielle de l'agence de l'eau Loire Bretagne. Ce matériel sera livré prochainement.
- ✓ L'inventaire des points d'eau pour la défense incendie réalisé par le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) sur le territoire communal nous amène à une opération importante globale sur Val en Vignes. Nous programmons cet équipement sur plusieurs années. Pour cela nous solliciterons le soutien de l'état (DETR), continuant ainsi l'investissement débuté par les communes.
- ✓ Nos bourgs vont aussi être identifiés en entrée et sortie d'agglomération au nom de Val en Vignes, en supplément des noms actuels des communes.
- ✓ Un inventaire des chemins de randonnées sur les communes fondatrices va être réalisé par la commission.

Le maire référent – Claude Ferjou



Communication - informations

Ci-dessus, la page de garde du site internet <https://valenvignes.com>, mis en service depuis quelques mois. Vous pouvez déjà consulter les informations concernant la vie municipale, ainsi que des renseignements utiles tels que les horaires des permanences des secrétariats, les tarifs des locations des salles, le calendrier des fêtes, les permanences des services etc..., et tout récemment l'atlas cartographique provisoire concernant l'inventaire des zones humides. D'autres rubriques vont être complétées prochainement ; pour la prochaine rentrée scolaire, nous diffuserons les informations concernant les écoles, la cantine, le transport scolaire...



La commission a souhaité publier en juillet un document « infos municipales », en complément du bulletin municipal réalisé en fin d'année. Son contenu est rédigé par thème, pour vous informer de l'évolution du travail réalisé depuis le début de l'année, par chacune des commissions. Ce document vous informera également des actualités.

Lors du congrès des maires des Deux-Sèvres, qui a eu lieu le 11 mai au parc des expositions de Niort, Luc-Jean Dugas a déposé un bulletin jeu sur le stand de la Nouvelle République et a gagné une campagne de communication pour la commune de Val en Vignes. Ce gain permettra de réaliser des parutions sur le quotidien ainsi que sur le site de la nouvelle république. Il est utilisable jusqu'à la fin de l'année, il sera utilisé pour communiquer sur le festival Bouillez !, la commune nouvelle, le forum des associations...

Laurent Tocreau et Jean Giret, maires référents de la commission

FORUM DES ASSOCIATIONS DE VAL EN VIGNES
Samedi 9 septembre 2017 de 10 à 16 heures au château de Bouillé Saint-Paul
VENEZ NOMBREUX !!!

Affaires sociales culturelles – vie associative

Les premiers travaux de la commission 4 vie associative, ont consisté dans un premier temps à l'étude des demandes d'aides financières et matérielles des associations communales, organisations caritatives, collèges et établissements de formation professionnelle. Pour 2017, c'est une première étape qui a été engagée dans le travail d'harmonisation qui se poursuivra en 2018. La préparation budgétaire nous imposait un timing assez serré mais que nous avons tenu. Le deuxième point travaillé par cette même commission a été le souhait d'organiser dès 2017 un **forum des associations de Val en Vignes**. Ainsi nous avons invité toutes les associations le samedi 18 février à la mairie de Bouillé St Paul. Après un tour de table de la quarantaine de personnes présentes à cette réunion, chaque association s'est présentée, et très vite la volonté d'organiser ce forum a fait l'unanimité. La date retenue est celle du samedi 9 septembre de 10 h à 16 h sur le site du château de Bouillé St Paul. **Objectifs du Forum** : Mieux s'identifier entre associations de Val en Vignes, mieux se faire connaître auprès des habitants de Val en Vignes, étudier les possibilités de mutualisation ou d'entraide (matériel, équipement...), et harmoniser le calendrier des manifestations importantes sur Val en Vignes. Des démonstrations, expositions seront proposées et chacun est invité à nous rejoindre avec son pique-nique à 12h 00 pour partager un moment convivial. Un groupe de travail constitué de représentants des associations et des référents de la commission s'est réuni à plusieurs reprises afin d'organiser cette manifestation à laquelle, bien entendu tous les habitants sont invités.

Laurent Tocreau et Jean Giret, maires référents de la commission

Affaires scolaires – petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commission Affaires scolaires organise le fonctionnement de nos 2 écoles, réparties sur 3 sites (Bouillé St-Paul, Massais et Cersay). Nous comptons 236 élèves.

La commission a en charge la gestion de la restauration scolaire, des transports scolaires comme organisateur secondaire et de l'animation des Temps d'activités périscolaires (T.A.P.S.).

Ceux-ci devraient se poursuivre pour la prochaine année scolaire, avec des intervenants dans les domaines artistiques, culturels, scientifiques et sportifs.

A compter du 1^{er} septembre prochain, la commune assurera également la gestion de l'accueil périscolaire et de loisirs de Cersay / St-Pierre à Champ.* Le fonctionnement du service restera le même, avec des horaires identiques d'ouverture. Mme Paméla FERNANDEZ, directrice, poursuivra ses fonctions au sein de la commune.

Sans nouvelle donnée de l'Inspection Académique des Deux-Sèvres, la semaine de 4 jours et demi devrait se poursuivre pour l'année scolaire 2017 / 2018.

Nous souhaitons de bonnes vacances à nos écoliers et à toute l'équipe éducative qui travaille toute l'année pour l'intérêt de nos élèves.

*L'accueil périscolaire de Massais – Bouillé Saint-Paul est géré par l'association Familles rurales.



Le maire référent – Claude Ferjou



Transport de la communauté de communes du Thouarsais vers les bassins du Thouet

du 10 juillet au 1^{er} septembre 2017

Chaque jeudi

Saint-Pierre à Champ abri-bus – Aller : 14 h 00 Retour : 18 h 20

Cersay abri-bus – Aller : 14 h 05 Retour : 18 h 15

Bouillé Saint-Paul abri-bus – Aller : 14 h 10 Retour : 18 h 10

Massais abri-bus école – Aller : 14 h 15 Retour : 18 h 05

Prix
Aller-retour
2 €

Bâtiments - patrimoine

La commission des bâtiments s'est réunie le 18 mars, pour étudier l'inventaire des besoins établi par les adjoints référents. Il a été décidé, dans un premier temps de poursuivre les travaux engagés en 2016, à savoir, l'aménagement de la grange communale à Bouillé Saint-Paul ainsi que l'isolation phonique de la salle de la cantine de Cersay. Ensuite, des travaux divers d'entretien et d'aménagement sont programmés : Mise en sécurité des cloches à Cersay et Massais, réfection du mur du préau de l'école à Massais, remplacement de portes de 4 logements de la Seigneurie à Cersay, aménagement intérieur du hangar et de l'atelier à Bouillé Saint-Paul...



Grange de Bouillé Saint-Paul

En Investissement, 2 projets sont envisagés :

- 1) L'aménagement et l'agrandissement de la mairie de Cersay, car les bureaux actuels ne sont plus adaptés pour accueillir désormais l'ensemble du personnel administratif, ainsi que les bureaux du Maire et du Maire délégué,
- 2) La réalisation des travaux d'accessibilité dans toutes les salles des fêtes et associatives de la commune. :
 - Bouillé Saint-Paul : Salle des générations et salle des fêtes,
 - Cersay : salle des fêtes, et une salle associative dans l'ancienne école primaire,
 - Massais : Salle des fêtes, et sa salle annexe, et maison de la vallée,
 - Saint-Pierre à Champ : salle des fêtes.

Ces opérations, sont pour l'instant au stade de l'étude de relevés, diagnostics et faisabilité, pour ensuite déposer au plus tôt les dossiers de demande de subventions.

Le maire référent – Luc-Jean Dugas